

## LES CONDITIONS

Le montant de la mensualité est calculé sur la base d'un forfait de 48 semaines par an, incluant toutes les fermetures.

## LES AIDES

**Renseignez-vous auprès de votre employeur : celui-ci peut également participer au coût de la place en crèche dans le cadre du Berceau Entreprise.**  
Il convient de vérifier avec la CAF et les IMPOTS la situation individuelle de la famille avant inscription. La PAJE CMG structure est versée selon les conditions fixées par la CAF. Les familles bénéficiant d'aides pour un autre mode de garde devront impérativement étudier leur situation personnelle avec la CAF. Pour bénéficier des aides, au moins l'un des deux parents du foyer fiscal doit travailler ou être demandeur d'emploi indemnisé.

## CREDIT D'IMPOT

En faisant appel à un mode de garde pour votre enfant, vous recevez de la part de l'Etat, un crédit d'impôt d'une valeur de 1150€ (50% du plafond maximum 2300€) par an, soit 95€ par mois si vous êtes mensualisés. L'attestation des dépenses sera fournie par la CAF directement, et elle sera à joindre à votre déclaration d'impôt.

## LES FRAIS ET LE DEPOT DE GARANTIE

<b>Les frais d'inscription</b>	100€ ajoutés à la première facture. Celui-ci est déduit du retour de dépôt de garantie en cas de résiliation du contrat avant la date d'effet. Les frais d'inscriptions sont payés une seule fois pour toute la durée d'accueil
<b>Le dépôt de garantie</b>	Correspond à un mois d'accueil. Le chèque est encaissé à la signature du contrat. La somme sera restituée en fin de contrat sous conditions

## LES DIFFERENTS TARIFS

Nursea fonctionne sur un forfait d'accueil mensuel tout compris. Le tout compris, qu'est-ce que c'est ? Les **bons petits plats bio**, locaux et fait-maison, le tout sous le regard vigilant de notre diététicienne. C'est aussi les couches Oeko tex, les **produits de soins**, certifiés Ecolabel, écologiques, et même certains fait-maison par les équipes, comme le liniment ! C'est encore, l'**accompagnement Petite Enfance** par nos psychomotricien, diététicienne, psychogogue et éducatrice de jeunes enfants. L'accès à l'appli basic Meeko qui vous permet de connaître le calendrier des fermetures, le menu de la semaine et recevoir vos factures. L'accès Premium pour -presque- tout connaître de la vie de votre enfant à la crèche (photos, déroulé de la journée, chat), est disponible pour seulement 4€/mois

Pour un contrat d'accueil simple et clair, Nursea a opté pour une facturation mensuelle tout compris et invariable **lissée sur l'année**. Ce qui veut dire que le montant de vos factures mensuelles reste le même sur toute la durée du contrat !

### ACCUEIL 2 JOURS/SEM TOUT COMPRIS

<b>876€/mois</b>	<b>Le reste à charge de la famille dépend du montant de l'aide CMG de la CAF, établie sur les revenus du foyer de N-2</b>		
AIDE CAF CMG	619 €	736 €	854 €
RESTE A CHARGE AVANT CREDIT D'IMPOT	257 €	140 €	131,4€*
RESTE A CHARGE APRES CI (l'année qui suit)	<b>162 €</b>	<b>70 €</b>	<b>65,70 €</b>

\*le reste à charge de la famille est de minimum 15% de la facture

### ACCUEIL 3 JOURS/SEM TOUT COMPRIS

<b>1 220€/mois</b>	<b>Le reste à charge de la famille dépend du montant de l'aide CMG de la CAF, établie sur les revenus du foyer de N-2</b>		
AIDE CAF CMG	619 €	736 €	854 €
RESTE A CHARGE AVANT CREDIT D'IMPOT	601 €	484 €	366 €
RESTE A CHARGE APRES CI (l'année qui suit)	<b>506 €</b>	<b>389 €</b>	<b>271 €</b>

### ACCUEIL 4 JOURS/SEM TOUT COMPRIS

<b>1 560€/mois</b>	<b>Le reste à charge de la famille dépend du montant de l'aide CMG de la CAF, établie sur les revenus du foyer de N-2</b>		
AIDE CAF CMG	619 €	736 €	854 €
RESTE A CHARGE AVANT CREDIT D'IMPOT	941 €	824 €	706 €
RESTE A CHARGE APRES CI (l'année qui suit)	<b>846 €</b>	<b>729 €</b>	<b>611 €</b>

### ACCUEIL 5 JOURS/SEM TOUT COMPRIS

<b>1 800€/mois</b>	<b>Le reste à charge de la famille dépend du montant de l'aide CMG de la CAF, établie sur les revenus du foyer de N-2</b>		
AIDE CAF CMG	619 €	736 €	854 €
RESTE A CHARGE AVANT CREDIT D'IMPOT	1 181 €	1 064 €	946 €
RESTE A CHARGE APRES CI (l'année qui suit)	<b>1 086 €</b>	<b>969 €</b>	<b>851 €</b>

### ACCUEIL OCCASIONNEL

<b>110€/jour</b>	<b>4 demi-journées dans le mois</b>	<b>4 jours dans le mois</b>	<b>6 jours dans le mois</b>
<b>Le tarif est également tout compris !</b>	<b>220 €</b>	<b>440 €</b>	<b>660 €</b>
AIDE CAF CMG	187 €	374 €	561 €
RESTE A CHARGE AVANT CREDIT D'IMPOT	33 €	66 €	99 €
RESTE A CHARGE APRES CI (l'année qui suit)	<b>17 €</b>	<b>33 €</b>	<b>45 €</b>

## A SAVOIR

Nursea étant une crèche privée, n'est pas habilitée à recevoir l'aide de la CAF. C'est donc la famille qui perçoit le remboursement CMG directement sur son compte. L'aide CMG de la CAF est généralement versée entre le 3 et le 5 du mois. Le prélèvement de l'intégralité du forfait est effectué le 5 du mois. La CAF fonctionnant sur mois échu, le premier mois est à avancer en intégralité. Cette aide sera récupérée le mois suivant le départ de l'enfant. **NURSEA ne sera en aucun cas responsable des délais de paiement CAF et effectuera le prélèvement intégral chaque mois.**